

Séance du 15 octobre 2018 à 18 H 00

Date de convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 15 octobre 2018, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Acquisition d'un terrain à proximité de BEAULIEU pour la construction d'un centre technique

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	92
Votants : 89 x 1 voix + 3 x 6 voix	92
Et Pouvoirs : 1 x 1 voix et 1 x 6 voix	7

Le SIRTOM envisage la mise en place de deux équipes de collecte dans les environs de BEAULIEU sur DORDOGNE afin d'optimiser les collectes sur la communauté de commune du Midi Corrézien et de développer la collecte du tri en porte à porte.

Pour cela, il convient de faire l'acquisition d'un terrain afin d'y construire un bâtiment pouvant abriter le personnel et les camions et un centre de transfert pour permettre l'acheminement des déchets vers les unités de traitement.

Un terrain de 6 457 m² situé au lieu-dit « La Reymondie » et à proximité de la déchèterie de BEAULIEU, remplit toutes les conditions d'installation de ces équipements.

Un accord de cession du terrain a été obtenu avec la propriétaire, Madame Jeannine PEUCH, demeurant 13 avenue Molette – 94340 JOINVILLE LE PONT.

Les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge du SIRTOM.

Je vous propose :

- de bien vouloir approuver l'acquisition foncière de ce terrain
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tous les documents et actes y afférents
- de délibérer sur ces propositions

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,


Yves LAPORTE